

REDEVANCE INCITATIVE POUR LES PARTICULIERS

1- POUR LES PARTICULIERS

Finis le forfait unique. Vous allez pouvoir choisir votre forfait parmi 4 abonnements, avec des tarifs différenciés en fonction de votre utilisation du service. Le but étant de réduire au maximum les ordures ménagères et les encombrants en déchèterie. Vous pourrez utiliser tous les points d'apports du territoire de la CCDB qui seront équipés de tambours de dépôt de 40L.

Forfaits	Nombre de sac de 40l d'ordures ménagères dans le forfait		Volume d'encombrants en déchèterie dans le forfait
Forfait 1	23 dépôts / an	ET	500 litres / an
Forfait 2	42 dépôts / an		625 litres / an
Forfait 3	62 dépôts / an		750 litres / an
Forfait 4	80 dépôts / an		1 m ³ / an

2- ACTIVATION DE VOTRE ECO-BADGE

Pour nous permettre d'avoir les bonnes informations vous concernant **veuillez renseigner et compléter entièrement les informations présentes sur le formulaire** (au verso).

Ensuite, il faudra nous **renvoyer ce formulaire** (soit via la plateforme en ligne – soit par courrier). Une fois le formulaire réceptionné, nous activerons votre carte.

Rappel : Le nouveau service fonctionnera avec les Eco-Badges à partir du **Lundi 13 janvier 2020**.

Locataire, dès 2021 vous serez redevable directement auprès de la CCDB et non plus via votre propriétaire.

Pour vous faire recenser et pouvoir utiliser l'Eco-badge,

- le formulaire et l'Eco-Badge seront envoyés fin octobre à votre propriétaire qui devra vous les transmettre
- vous modifierez ce formulaire avec vos informations personnelles (informations personnelles, adresse, choix du forfait « test » ...) et nous le retournerez complet (via une plateforme en ligne ou par courrier)
- une fois ce **formulaire complet** réceptionné nous activerons votre Eco-Badge

Propriétaires et Bailleurs : merci de transmettre le(s) formulaire(s) à votre (vos) locataire(s)

Les étapes à réaliser impérativement :

- 1 Compléter entièrement le formulaire
- 2 Renvoyer ce formulaire (internet ou courrier)
- 3 Activation de votre badge par la CCDB
- 4 Mise en service de l'accès avec votre Eco-Badge le 13/01/2020

A partir du **13 janvier 2020** les conteneurs seront équipés de tambours avec lecteurs de badge.

Si votre Eco-Badge n'est pas activé vous ne pourrez pas déposer vos Ordures Ménagères ni accéder à la déchèterie. Toute personne n'effectuant pas son choix de forfait se verra attribuer le forfait N°2.

Notice : Afin d'activer votre Eco-Badge nous vous demandons de vérifier, corriger ou compléter les informations vous concernant et d'effectuer le choix de votre abonnement.

-Nous vous indiquons colonne de gauche les informations dont nous disposons déjà

-Nous vous demandons de remplir vos informations lisiblement sur la colonne de droite

Ce formulaire doit être retourné avant le 15 décembre 2019 par internet ou par courrier

Par internet : <https://paysdieulefit.ecocito.com>

Par courrier : CCDB Service Gestion des Déchets - 8 Rue Garde de Dieu – 26220 Dieulefit

FORMULAIRE

INFORMATIONS PERSONNELLES (en cas de location : inscrire les informations du locataire)

Civilité M. Mme. M. et Mme M. et M. Mme et Mme

Nom

Prénom

N° Tél

Mail

ADRESSE DU LOGEMENT SUR LE TERRITOIRE

Adresse

Complément d'adresse

Commune

ADRESSE DE FACTURATION (si différente de l'adresse du logement concerné)

Nom Prénom

SIRET (si SCI)

Adresse

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Pays

INFORMATIONS PERSONNELLES DU PROPRIETAIRE DU LOGEMENT (en cas de location)

Civilité M. Mme. M. et Mme M. et M. Mme et Mme

Nom

Prénom

Adresse

Complément d'adresse

Commune

Pays

CHOIX DU FORFAIT (cochez le forfait de consommation choisi)

Forfait 1

Forfait 2

Forfait 3

Forfait 4

Fait à :Le :

Signature :